



COMMISSION des COUPES SENIORS



Réunion 11 décembre 2025
du :

Président : M. Daniel SION

Présents : Mme Micheline GOLAWSKI
Mrs Jean-Luc BERNARD - Gérard COFFRE - Gilbert COPPIN -
Dominique GEENS - Jean Marie HUYS - Richard RATAJCZAK - André SOJKA.

Excusés : Mme Caroline PLET
M. Éric CHAPPE

FEMININES

Coupe ARTOIS FEMININES à 11 Challenge Evelyne BAUDUIN

Suite à la remise pour cause d'intempéries les **5** rencontres programmées le 23 novembre 2025, sont reprogrammées au 18 janvier 2026 aux heures de championnat.

Coupe ARTOIS FEMININES à 8

10 équipes sont qualifiées pour les huitièmes de finale

La commission élabore le tour d'ajustement, soit **2** rencontres et **6** exempts qui se dérouleront le 1 février 2026 aux heures de championnat.

VETERANS

HOMOLOGATION des différents TOURS de COUPES joués le 06&07 décembre 2025

du 2ème Tour de la Coupe VETERANS à11 Léonce LOYER :

Samedi 06/12/2025

4 rencontres programmées, 4 rencontres jouées.

Dimanche 07/12/2025

1 rencontre programmée, 1 rencontre jouées et 5 exempts

du 4ème Tour de la Coupe ARTOIS VETERANS à8 :

Dimanche 07/12/2025 horaire de championnat.

2 rencontres programmées, 2 rencontres jouées et **6** exempts.

POINT SUR LES DIFFERENTES COUPES SENIORS au 21 novembre 2025

Coupe ARTOIS Vétérans à11 Challenge Jacques PENNINCK

Sont qualifiées pour les quart de finale :

ST BETHUNE, US BIACHE, US BILLY BERCLAU, US RUCH CARVIN, SC FOUQUIERES, FC HERGIN, US LESTREM et US ROUVROY.

Coupe ARTOIS VETERANS à8 :

Sont qualifiées pour les quart de finale :

OS ANNEQUIN, SC AUBIGNY SAVY, US BEUVRY, ES BULLY les MINES, AS CAUCHY à la TOUR, AG GRENAY, USSM LOOS en GOHELLE et COS MARLES.

ELABORATION DES PROCHAINS TOURS de COUPES

Coupe VETERANS à11 Léonce LOYER :

Sont qualifiées à ce jour **10** équipes,

Tour d'Ajustement le 21/12/2025

2 rencontres programmées et **6** exempts.

SENIORS

HOMOLOGATION des différents TOURS de COUPES joués le 30 novembre 2025

du 5ème Tour de la Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

1 rencontre reportée du 16 novembre 2025 joué.

du 4ème Tour de la Coupe François PLATEAU

9 rencontres programmées, **6** rencontres jouées, 3 rencontres reportées au 21 décembre 2025.

des 1/8 Finale de la Coupe Didier DEMANDRILLE

3 rencontres reportées au 30 novembre 2025, **1** rencontre jouée, **2** rencontres reportées au 21 décembre 2025.

des 1/8 Finale de la Coupe Louis LETEVE

6 rencontres reportées au 30 novembre 2025, **5** rencontres jouées, **1** rencontre reportée au 21 décembre 2025.

des 1/8 Finale de la Coupe Jean Louis MALLEZ

2 rencontres reportées au 30 novembre 2025, jouées.

des 1/8 Finale de la Coupe Lucas CICA.

2 rencontres reportées au 30 novembre 2025, **1** rencontre jouée, **1** rencontre reportée au 21 décembre 2025.

POINT SUR LES DIFFERENTES COUPES SENIORS au 21 novembre 2025

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

Sont qualifiées à ce jour :

Les équipes de l'AFCLL BETHUNE et US ST POL sur TERNOISE qualifiées pour les 8ème de finale de la coupe de la Ligue ne peuvent plus participer à la coupe d'Artois.

Sont qualifiées pour les huitièmes de finale :

Equipes de R3 : US BIACHE, US COURCELLES, O HENIN, RC LABOURSE, COS MARLES, USO MEURCHIN, US NOEUX, SC ST NICOLAS et US VERMELLES.

Equipes de D1 : AS MAROEUIL

Equipes de D2: ES ST CATHERINE

Equipes de D3 : FC AUCHEL et USA LIEVIN

13 équipes encore qualifiées en coupe d'ARTOIS.

Coupe François PLATEAU

Sont qualifiées à ce jour **21** équipes, **9** équipes pouvant participer au 3ème tour.

Coupe Didier DEMANDRILLE

Sont qualifiées pour les quart de finale :

Equipes de D4. AS AUCHY/MINES, O LIEVIN B et USSM LOOS/GOHELLE B

Equipes de D5. USO DROCOURT et FC RICHEBOURG.

Equipes de D6. FC CUINCHY.

Plus les 2 vainqueurs des rencontres ES DOUVRIN (D4) / AS SALOME (D4) et US ROUVROY B (D5) / USO MEURCHIN B (D4) qui se joueront le 21 décembre 2025. :

Coupe Louis LETEVE

14 équipes sont qualifiées pour les huitièmes de finale :

Equipes de D4 : US BOUBERS, AS BREBIERES B et AS FREVENT.

Equipes de D5 : SC ARTESIEN B, AS MAROEUIL B et OSC VITRY.

Equipes de D7 : AS ROCLINCOURT

Plus le vainqueur de la rencontre US MONDICOURT (D6) / FC GIVENCHY (D5) qui se jouera le 21 décembre 2025.

Coupe Jean-Louis MALLEZ

Sont qualifiées pour les quart de finale :

Equipes de D4. US BEUVRY B, US HOUDAIN, FC, US LAPUGNOY et COS MARLES B.

Equipes de D5. RC BOURS, FC LILLERS C et AS SAILLY LABOURSE.

Equipes de D6. US LESTREM.

Coupe Lucas CICA

Sont qualifiées pour les quart de finale :

Equipes de D5. A J ARTOIS B et US HOUDAIN B.

Equipes de D6. AS AUCHY/MINES B et ES FICHEUX B.

Equipes de D7. AAE AIX NOULETTE C, US ARLEUX B et JF GUARBECQUE C.

Plus le vainqueur de la s rencontre USO MEURCHIN C (D6) / ES DOUVRIN B (D6) qui se jouera le 21 décembre 2025.

ELABORATION DES PROCHAINS TOURS de COUPES

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

Tour d'Ajustement le 21/12/2025

5 rencontres programmées et 3 exempts.

Coupe François PLATEAU

9 équipes peuvent participer au cinquième tour de la Coupe **François PLATEAU**, soit 4 rencontres et 1 exempt qui se dérouleront le 21 décembre 2025 à 14h30.

FUTSAL

Coupe Alain VERDURE

Compte tenu que de l'engagement que de 4 équipes pour cette coupe il n'y aura pas de coupe VERDURE pour la saison 2025/2026

Coupe ARTOIS FUTSAL

RAPPEL : Engagement OBLIGATOIRE pour tous les clubs disputant les championnats de R2 et ID1

A ce jour 14 équipes suivantes peuvent participer. :

Les matchs de qualification auront lieu courant janvier ou février suivant les résultats des équipes engagées en coupe des HAUTS de France.

RAPPEL REGLEMENT CONCERNANT LES COUPES :

Jour des rencontres

Les rappels ci-dessous sont valables pour les équipes Seniors, Vétérans, Futsal et Féminines

Arrêté municipal :

Il sera fait application de l'article 101 des règlements généraux du District.

Signature FMI

IMPORTANT de vérifier le résultat et les faits de match sur la FMI ou FEUILLE de MATCH PAPIER en cas de problème sur la FMI avant de signer celle-ci après match, afin d'éviter à la commission de devoir reprogrammer des matchs après tirage du tour suivant pour cause de mauvaise inscription du résultat.

Saisie des résultats :

Il est rappelé qu'en application de l'**article 179 des Règlements Généraux**, les FMI doivent être transmises au plus tard **le jour du match à 22 heures**, si utilisation d'une feuille de match papier et annexe celles-ci doivent être scannées au District **pour le lendemain de la rencontre au plus tard pour 12 heures**.

Feuille de recette :

Depuis la saison 2019/2020, il n'y a plus lieu de rédiger une feuille de recette.

Désignation du vainqueur de la rencontre en cas de match nul à l'issue de la rencontre

Le vainqueur sera désigné suivant les dispositions inscrit à l'Article 7.6 des règlements généraux du District.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (**SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR** à **l'attention du Président de la commission d'Appel**) dans un délai de **2** jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné des frais de dossier de **110** euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Le Président de la commission

Coupes Séniors

Daniel SION

